

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 AVRIL 2026

Délibération n°2026.04.123

Désignation des représentants de GrandAngoulême à la régie de l'Espace Carat

LE TRENTE AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX à 16 h 00, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 24 avril 2026

Secrétaire de Séance: Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **70**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUMBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD-CALMELS, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Mathilde MINAUD, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Damien RONDEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Maryline VINET, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Fadila BOUTAYEB à Benoît MIEGE-DECLERCQ, Frédéric CROS à Gérard DESAPHY, Magali SAINT HILAIRE à Laurent DUGUE, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Jean-Claude COURARI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260430-2026_04_123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Publication : 07/05/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.04.123**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A LA REGIE DE L'ESPACE CARAT

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : NON VENTILÉ

Enjeux : [99999 -9) NON VENTILÉ]

La régie dotée de la seule autonomie financière en charge de la gestion de l'Espace Carat - Parc des expositions et des manifestations de GrandAngoulême, conformément à l'article R.2221-3 du code général des collectivités territoriales, « *est administrée, sous l'autorité du Président de la communauté d'agglomération et du conseil communautaire, par un conseil d'exploitation et son président, ainsi que par un directeur* ».

Le conseil d'exploitation de la régie est composé de deux collèges :

- un **collège « élus »** avec **12 conseillers et conseillères communautaires** représentant GrandAngoulême,
- un **collège « personnalités extérieures »** comprenant **4 membres** compétents dans le domaine économique, touristique et culturel.

Les 16 membres éliront le Président ou la Présidente et le(s) vice-président(s) et vice-présidente(s) du conseil d'exploitation. La durée de leur mandat sera identique à celle des conseillers communautaires.

Les articles L 2221-14 et R 2221-5 organisent la désignation des membres du conseil d'exploitation. Ceux-ci sont désignés par le conseil communautaire sur proposition du Président de la communauté d'agglomération.

Considérant que les désignations des conseillers et des conseillères communautaires pour représenter GrandAngoulême au sein de diverses structures et organismes doivent intervenir à bulletin secret sauf si l'assemblée délibère à l'unanimité pour un vote à main levée,

L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,

Je vous propose donc :

DE DESIGNER les 16 membres du conseil d'exploitation de la régie de l'Espace Carat dont :

- Pour le collège des élus : 12 conseillers communautaires :
Gérard DESAPHY, Hassane ZIAT, Michael LAVILLE, Jérôme GRIMAL, Calixte ROCHETEAU, Pascal JAUMARD, Thierry MOTEAU, Damien RONDEAU, Samantha LANDREAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Jean-Christophe CARDAILLAC et Zalissa ZOUNGRANA,
- Pour le collège des personnalités extérieures :
 - Le/La Président.e de la Chambre de commerce et d'industrie ou son/sa représentant.e
 - Le/La Président.e de l'Office de tourisme ou son/sa représentant.e
 - Le/La Directeur.trice de la régie de la salle de spectacles « La Nef »
 - Le/La Directeur.trice du théâtre Scène Nationale.

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-20007 327-20260430-2026_04_123-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2026
Publication : 07/05/2026